

Étude agricole et paysagère pour un parc agricole de fermes bio-intensives

Lieu	Essonne (91) et Val-de-Marne (94)
Maîtrise d'ouvrage	Agence des Espaces Verts d'Île-de-France
Equipe	SAFER mandataire / Agence L'Anton / Burgeap / Biodiversita / La Ferme du Bec Hellouin
Mission	Étude de programmation
Coût des travaux	8 M€ HT
Superficie	38.2 ha
Dates	2015



La Plaine de Montjean est un territoire agricole de grandes cultures oublié aux portes du vieux Rungis, de l'aéroport d'Orly, du parc d'affaires d'ICADE et du Marché International de Rungis. Ce territoire enclavé par l'A6A, l'A6B, l'A106 et l'A86 est devenu très difficile d'accès pour les puissantes machines agricoles des céréaliers. La Ville de Rungis, le Conseil Département du Val de Marne, la Région Ile de France (Agence des Espaces Verts) et l'État (EPAORSA) ont convenu de travailler ensemble pour imaginer un autre avenir pour ce territoire fertile. C'est dans ce cadre que cette étude propose une programmation novatrice pour ce site stratégique au cœur du Grand Paris (à 10km du centre de la capitale).

Le terrain est vallonné s'étagé entre les franges urbaines et le ru de Rungis. Le projet propose de créer un bocage en partie haute du site constituant un système agroforestier autrefois traditionnel sur les coteaux d'Ile de France. Ce système bocager crée des parcelles d'un demi hectare permettant l'accueil d'activités de micro-fermes maraîchères.

Cette agriculture bio-intensive nécessite un réseau de cheminement d'exploitation dédié, et quelques petits bâtiments (hangar, bungalow, petites serres) faciles à insérer dans ce nouveau paysage.

En contrepoint des chemins d'exploitation, des chemins publics développent un vaste parcours de promenades naturelles. Ces promenades sont soulignées par un ensemble de noues et de rigoles desservant les parcelles maraîchères. Ce réseau hydraulique structure le plan tout autant que le système bocager.

Près de l'ancien château de Wissous, un pôle de formation est créé. Dans la partie basse du site, plus proche de la nappe phréatique, c'est un paysage plus ouvert qui est maintenu avec une vaste prairie pâturée jalonnée d'arbres isolés. Les porteurs de projets se verront attribuer deux parcelles (et un logement réservé dans le parc social de Rungis), l'une ayant une vocation maraîchère, l'autre une vocation de production complémentaire en vue de diversifier les productions à l'échelle de l'ensemble du site (résilience permaculturelle).



Vue panoramique de la plaine depuis le Sud, avec la ville de Rungis en arrière plan.

